



Lettre aux familles

Vert-Saint-Denis, le 1^{er} septembre 2020

Madame, Monsieur, chers parents,

Le protocole sanitaire actuellement en vigueur dans les établissements scolaires est allégé. Il est donc possible d'accueillir tous les enfants à la restauration scolaires et aux différents accueils sans restriction.

Toutefois, le ministère de l'Éducation Nationale pourrait, dans les prochaines semaines ou prochains mois annoncer un durcissement de ce protocole si la situation l'exigeait.

Le cas échéant, la commune de Vert-Saint-Denis se réserve le droit d'imposer la règle contraignante énoncée ci-dessous afin de protéger à la fois vos enfants et le personnel communal :

**Seuls les enfants dont les deux parents travaillent (télétravail inclus) ou le parent, dans le cas d'une famille monoparentale, pourraient bénéficier de la restauration scolaire, des accueils matin et soir ainsi que de celui du mercredi.
Un justificatif sera alors exigé.**

En effet, en raison du très grand nombre d'enfants présents au sein de ces activités, il ne serait pas possible de respecter les règles de distanciation physique indispensables à la sécurité.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le maire,

Éric BAREILLE

